

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 17 septembre 2024

Le 17 septembre 2024 à 20h30, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de François Marchal, Maire.

Présents : Sylvie LETONDAL, Valérie FAYOLLE, Karine LEGAGNEUX, Benoît ALLIOT, Dominique BARBE, Sylvain BARBE, Marc BRIERE, François MARCHAL, Luc MARCHAL

Absent Excusé : Christelle GAUTHIER (procuration à Sylvie LETONDAL)

Secrétaire de séance : Karine LEGAGNEUX

Début- fin de séance : 20h30 – 22h30

Ordre du jour :

- Budget : décision modificative n°1
- Devis réparation chéneau et église
- Participation aux jeux inter-villages
- Questions diverses

1/ Budget : décision modificative n°1

M. le Maire indique que lors du vote du budget les montants des travaux d'enfouissement de réseaux effectués par le SIED n'étaient pas connus.

La commune a reçu les factures et il manque des crédits afin de passer des écritures d'ordre.

M. le Maire propose de prendre la décision modificative suivante :

DI 21538/041 – Autres réseaux	: - 9 658.30 €
RI 13258/041 – subv. Non transf. Autres groupements	: + 6 691.06 €
RI 1328/041 - autres subv. d'inv ratt aux actifs non amort	: + 2 967.24 €

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte et vote cette proposition à l'unanimité.

2/ Devis réparation chéneau église et salle des fêtes

Le chéneau de l'église doit être réparé ainsi que celui de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité les devis de l'entreprise VIARD AVENIR CHARPENTE :

- 2 460 € TTC : église
- 3 239.66 € TTC : salle des fêtes

3/ Participation aux jeux inter-villages :

Les jeux inter-villages auront lieu le 21 septembre 2024 de 11h à 19h et se dérouleront à Cult.
La commune de Sornay sera représentée par 22 participants.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de prendre en charge l'achat de tee-shirts floqués pour un montant de 322 € TTC.

Questions diverses :

- La friteuse communale :

Le conseil municipal accepte de faire réparer la friteuse pour un montant de 400 € (devis de M. Denis COUSSON).

- Route de MONTAGNEY :

M. FENALLARD demande l'autorisation de poser un miroir afin de faciliter son stationnement chez lui. La commune transfère sa demande au département compétent en la matière.

- Oratoire :

Dans la suite des travaux et afin d'éviter les stationnements devant l'oratoire, un muret en pierre et des haies seront mis en place prochainement.

- Location d'un emplacement pour stocker du bois.

Le conseil municipal accepte de louer un emplacement à M. KIEHL pour stocker son bois.

- Info Orange :

Orange a annoncé la fermeture progressive du réseau cuivre. Les habitants devront se brancher à la fibre afin de conserver une ligne.

- Une poubelle sera installée dans quelque temps près de la table en bois



François Marchal
Maire